



DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 5 mars 1959

p.B.25.41.Guinée.1.- T0/kd

Prière de rappeler cette référence dans la réponse

06215

A l'Ambassade de Suisse
Paris

Ambassade de Suisse
- 6 MARS 1959
Réf: C. 41.10.5 - Guinée
C. 41.16.1 - Guinée
B 24 21

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous référant à notre communication Telex du 21 février 1959 concernant la visite en Suisse d'une mission officielle de la République de Guinée, nous avons l'honneur de vous rapporter brièvement ci-après le déroulement de cette visite.

Cette délégation était composée de:

MM. Louis Lansana BEAVOQUY - Ministre de l'Economie;
Fotéba KEITA - Ministre de l'Intérieur;
- Alassane DIOP - Secrétaire d'Etat chargé de
l'information;
Habib NING - Directeur de Cabinet du Ministre de
la coopération.

Cette mission d'information désirait surtout prendre contact avec les autorités suisses et examiner avec elles, d'une façon tout à fait générale, quelles seraient les possibilités de développer les rapports entre les deux pays. Avant de venir en Suisse, elle avait passé à Berlin Est, Varsovie, Prague et Budapest. Elle devait encore visiter Bonn et la Foire de Leipzig, avant de rentrer à Conakry. Arrivée à Kloten dans l'après-midi du 22 février 1959, où l'attendait le Chef du protocole, elle fut reçue le lundi, 23 février, par le Président de la Confédération et le Chef du Département politique fédéral.

Lors d'un entretien subséquent avec le soussigné, trois sujets ont spécialement été abordés:

- 1) La possibilité d'une transformation de notre agence consulaire à Conakry en un consulat honoraire. Nous avons relevé à ce sujet que, de cette manière, nous pourrions, le cas échéant, établir rapidement des liens plus étroits entre nos deux pays. Nous n'avons pas exclu la possibilité d'accréditer plus tard auprès du Gouvernement guinéen une représentation diplomatique; toutefois, ce ne pourrait se faire avant un certain laps de temps, en raison aussi de l'autorisation que nous devrions requérir à cet effet des Chambres fédérales. Nos interlocuteurs se montrèrent très intéressés par ces perspectives.



- 2 -

- 2) La question de la formation de jeunes guinéens dans les écoles suisses de langue française telles que l'Institut des hautes études internationales à Genève, l'École polytechnique universitaire à Lausanne et les différentes écoles d'agriculture suisses. A ce propos, nous avons promis à nos visiteurs de leur faire parvenir ultérieurement, par votre intermédiaire, une documentation appropriée.
- 3) Le développement des relations commerciales entre la Suisse et la Guinée, et les possibilités offertes par notre pays.

Cette dernière question a été approfondie par la suite, lors d'une entrevue avec M. le Ministre Stopper. Il a été entendu que la Division du commerce reprendrait plus tard contact avec le Gouvernement guinéen, en vue d'examiner d'une façon plus détaillée les possibilités d'échanges commerciaux.

D'autres visites eurent lieu au Ministère public fédéral, au Service fédéral de l'hygiène publique et à la Division de l'agriculture. La délégation a pu ainsi avoir un bref aperçu des différents problèmes qui l'intéressaient, en matière de police, de santé publique et d'économie agricole. Une entrevue fut également ménagée avec la Direction de l'Union postale universelle. Deux membres de la délégation se rendirent le 23 février au soir à Lausanne où ils étaient attendus à l'Office suisse d'expansion commerciale. (Voir rapport séparé de ce dernier).

C'est par un déjeuner organisé le 24 février et qui était présidé par le Président de la Confédération en présence de M. le Conseiller fédéral Wahlen et de fonctionnaires des départements intéressés, que se termina cette brève visite.

S'il n'a pas été possible, dans un si court laps de temps, de discuter à fond les problèmes soulevés, nous pensons néanmoins que cette prise de contact a été fort utile.

Nous vous laissons le soin d'informer, de la façon qui vous paraîtra appropriée, notre agent consulaire à Conakry sur cette visite.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

1 annexe.

CopieOffice suisse d'expansion commerciale.

Monsieur R. Probst
Département politique fédéral
B e r n e .

R/345/40940/C/G

Siège de Lausanne, rue Bellefontaine
18
27 février 1959

Visite d'une délégation de la Guinée.

Monsieur,

Comme il avait été convenu, nous avons reçu le 24 février, à notre Office, une partie de la délégation guinéenne. Ne s'est présenté finalement à notre bureau que M. Niang, directeur du Comptoir guinéen du Commerce extérieur, avec lequel un échange de vues très intéressant s'est établi. Assistaient à cette petite réunion, à côté de M. Masnata, de collaborateurs de l'OSEC et du soussigné, un délégué de la maison Nestlé et deux banquiers lausannois. Au déjeuner qui fut servi ensuite ont pris part également M. Keita Fodeba, Ministre de l'Intérieur et de la sécurité, et M. Cros, qui doit faire un stage à la Banque Nationale et dans une banque privée.

La délégation était accompagnée de M. Robert Franzen de Genève. Nous pensons que cette prise de contact n'a pas été inutile, car elle nous a permis d'une part de nous renseigner sur le fonctionnement des organismes du commerce extérieur guinéen et, d'autre part, de documenter nos hôtes sur notre pays.

Si vous le jugez opportun, nous sommes prêts à compléter, au cours d'un entretien téléphonique, le bref rapport ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Office Suisse d'Expansion
Commerciale.
le Sous-Directeur: sig. Campiche.